

Auxiliaire de vie (F/H) maintien à domicile

Poste à pourvoir début 2025

Titulaire ou contractuel (CDD renouvelable)

Cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux

Poste permanent à temps complet, en temps de travail annualisé 35h ou temps non complet

Située au sud-ouest des Yvelines, à 50 kms de Paris, Rambouillet Territoires regroupe 36 communes et rassemble environ 80 000 habitants et porte la compétence « action générationnelle et intergénérationnelle » au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

Les agents du CIAS mettent tout en œuvre pour que les usagers conservent leur cadre de vie, leurs repères et un lien social, en toute bienveillance, en respectant les habitudes de vie de chacun et en instaurant une relation de confiance.

Les auxiliaires de vie interviennent auprès des bénéficiaires pour leur apporter un soutien et un accompagnement dans les activités du quotidien.

Vous êtes intégré(e) dans une équipe pérenne de 24 agents sociaux et accompagné(e) par une responsable de secteur référente.

Missions :

- Apporter une aide au bénéficiaire dans son cadre de vie, pour l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne
- Maintenir ses bonnes conditions d'hygiène alimentaire et sanitaire
- L'assister dans sa toilette, son lever ses repas et son coucher
- Assurer l'entretien de ses pièces à vivre, ouvrir et fermer les volets
- Contribuer à son soutien psychologique et social
- L'accompagner dans ses courses, tâches administratives et à ses divers rendez-vous
- Travailler en équipe, assurer les transmissions via le cahier de liaison
- Travailler en étroite collaboration avec le service administratif

Profil :

Permis B
Diplôme AVS ou équivalent
Diplôme DEAS
Mobilité
Droit de réserve / Discretion professionnelle
Ecoute /bienveillance
Autonomie
Polyvalence
Savoir travailler en équipe / entraide

Conditions d'emploi :

Rémunération attractive (régime indemnitaire / prime SEGUR / prise en charge des indemnités kms)
CNAS (action sociale)
Participation employeur à la complémentaire santé
Travail en moyenne 1 week-end sur 4
Intégration en binôme
25 jours de congés annuels